

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Session du 22 octobre 2021

Rapport 05-001 – Décision modificative n° 2 pour l'exercice 2021

Intervention de Véronique Dehos

Conseillère départementale Billère et Coteaux de Jurançon

Au nom du groupe de la gauche départementale

Monsieur le Président, chers collègues,

La présentation que vous venez de faire interroge sur les prévisions et la vision que vous avez pour ce Département.

La progression régulière des droits de mutation constatée depuis plusieurs années dans nos comptes administratifs atteste d'une dynamique « installée » dans notre département. Celle-ci, on peut l'imaginer, devrait se maintenir, voire s'accroître, avec les effets du confinement nettement palpables sur notre département et notamment sur la côte basque. Pourquoi cette dynamique n'a pas été prise en compte lors du Budget Primitif ? On parle de 29 millions d'euros, pas d'une bagatelle !

Ainsi, vous proposez d'affecter les 29 millions de recettes de fonctionnement non prévus au budget primitif entièrement à la diminution du recours à l'emprunt qui passe ainsi de 33 millions à 4 millions ! Et ce alors même qu'il nous a été expliqué qu'un recours à l'emprunt d'un montant élevé n'était pas une mauvaise décision compte tenu des taux extrêmement bas et donc de l'impact limité pour la collectivité.

Si l'on peut se réjouir que l'augmentation des dépenses liées au RSA soit moins importante que prévu, vous auriez pu, en contrepartie, en profiter pour favoriser l'accompagnement des bénéficiaires, en écoutant les besoins des travailleurs sociaux, renforçant les équipes ou être à l'initiative de solutions d'accompagnement.

Attentif à une saine gestion, le groupe de gauche propose d'affecter 15 millions d'€, soit un peu plus de la moitié à la diminution du recours à l'emprunt, et 14 millions d'€ au financement de mesures notamment en direction des populations les plus faibles, ou fragilisées par la crise sanitaire et la crise sociale qui risque de s'ensuivre ; ces mesures pourraient aussi permettre aux agents actuellement en poste de travailler dans de meilleures conditions.

Nous pourrions mettre en place, pérenniser, développer, amplifier un certain nombre de dispositifs :

- insertion
- jeunesse
- actions de prévention

- financement de postes supplémentaires: il y a aujourd'hui près de 16 000 Allocataires RSA, pour 28 ALIE (Animateur local d'Insertion) ; nettement insuffisant en terme de moyens humains
- moyens humains dans les SDSEI et à la MDPH car le constat est bien réel : un délai de traitement des dossiers est toujours bien trop long, surtout lorsque les demandes sont à considérer dans l'urgence.

Je pense aussi à des mesures d'urgence qui sont à anticiper. Anticiper, c'est éviter les dépenses futures. Ainsi, puisque cette somme est disponible, peut-être pourrions-nous réfléchir à des aides aux élèves face aux mesures de claustration annoncées jusqu'en Pyrénées-Atlantiques.

Enfin, le pays tout entier est confronté à une hausse des prix de l'énergie, que ce soit pour se chauffer ou se déplacer. Nous sommes quelques-uns ici à penser que nous devrions davantage réfléchir à comment consommer moins d'énergie et que c'est là le premier geste essentiel pour réduire la facture. Cependant, l'urgence est là et il va nous falloir y faire face. Aussi, sans doute que cette DM2 aurait pu être l'occasion de décider d'aller au-devant des ménages les plus modestes, connus des SDSEI et donc de nos services sociaux, pour mettre en place un fonds d'urgence comme cela existe, afin de les accompagner dans cette transition soudaine et ainsi éviter l'aggravation de situations déjà préoccupantes.

Vous l'aurez compris, Monsieur le Président, il y avait à faire avec ces recettes, qui n'ont rien de surprenantes au demeurant, mais qui, sans doute, permettent d'afficher une gestion « en bon père de famille », comme vous aimez à le dire.

Pour ces raisons, nous voterons CONTRE ce rapport.

Je vous remercie.